

MIEUX-VIVRE  
Achats

# UN NOËL IMMATÉRIEL!

*Des billets de cinéma, de la musique, des meubles et même un bout de terrain. Les cadeaux se dématérialisent sous forme de cartes ou... de placements solidaires. De quoi gagner de la place sous le sapin!*

**SÉSAMES POUR MUSÉES OU BONS POUR PARFUMS**

Vous ne décevez pas avec les cartes cadeaux en vente dans les grandes surfaces à tous les prix (de 15 à 150 €) et valables dans des dizaines d'enseignes. Même chose avec les cartes des magasins spécialisés comme la Fnac, Sephora ou Marionnaud... Pour un étudiant ou un jeune ménage, Ikea propose une jolie carte accompagnée d'un bon d'achat. Elle s'achète en caisse, mais n'est pas nominative et sa validité est illimitée sur l'ensemble des magasins.

Ces cartes ouvrent aussi les portes des cinémas et des musées : environ 40 € les cinq places de cinéma, et entre 20 et 40 € la carte pass pour un nombre de visites illimité dans un ou plusieurs musées pendant un an. À Marseille, par exemple, un Pass-Musées donne accès à dix musées municipaux, dont le musée d'art contemporain, pour 30 € (20 € à tarif réduit), pendant un an.

**LIVRES ET MUSIQUE, LA CULTURE EN LIGNE**

Les livres se lisent désormais sur tablettes et la musique se télécharge. Acheter la version numérisée revient 20 à 30 % moins cher. Avec une carte Kobo by Fnac, valable douze mois à compter de son achat en caisse, pour un montant de 10 à 150 €, vos proches pourront télécharger des œuvres sur leurs ebooks parmi plus de deux millions de références disponibles sur fnac.com. Sur amazon.fr, la carte, qui s'achète en ligne (de 20 à 200 €), est livrée au domicile du destinataire. Vos ados fans de musique seront heureux de recevoir une carte ou un chèque acheté sur iTunes Store ou auprès d'un revendeur (Carrefour, Darty ou la Fnac). Moins connu, le service relay.com propose six cents magazines à lire en ligne et des abonnements à télécharger sans obligation de durée : dix magazines par mois pour 9,90 € ou vingt-cinq pour 19,99 €.





**15%**

C'EST LE POURCENTAGE DE FRANÇAIS AVANT OFFERT UNE CARTE PRÉPAYÉE OU UN COFFRET EN 2012 (11% ONT CHOISI UNE PLACE DE SPECTACLE, DE CONCERT OU DE THÉÂTRE).  
Source : sondage CSA pour M6/Capital, nov. 2012.

**UNE VACHE OU UN TERRAIN DANS LES HIGHLANDS**

D'autres idées de cadeaux dématérialisés existent, certains plutôt originaux : un saut en parachute à 280 € (cap-adrenaline.com), un séjour œnologique à 120 € (mon vignoble.fr), ou encore un panier de fruits et légumes bio à 8 € la semaine pour la durée de votre choix (lecampanier.com). Plus étonnant encore, offrir un bout de terre en Écosse pour devenir laird (propriétaire terrien) : en vendant des parcelles à partir

de 40 € le dixième de mètre carré, la société Highland Titles ([highlandtitles.com](http://highlandtitles.com)) a ainsi entrepris de protéger une réserve naturelle... Après inscription, vous recevez sous dix jours une enveloppe avec le titre et les coordonnées GPS du terrain.

Toujours côté nature, la Ferme aux 4 étoiles ([les4etoiles.free.fr](http://les4etoiles.free.fr)), près de Rambouillet (Yvelines), vous propose une idée amusante : offrir une des trente-cinq vaches de son élevage, pour un bail de quatre ans ! Le principe : vous payez au départ 1800 €, le bénéficiaire touche un loyer sous forme de bons d'achat de 108 € par an, à valoir sur les produits de la ferme (viande, charcuterie...), soit 6 % de rendement, et au terme du bail vous récupérez votre mise. Entre-temps, rassurez-vous, votre protégée reste à l'étable ! ● CATHERINA CATSAROS

L'AVIS D'EXPERT

**Anne Barbarit**, responsable du site de consommation responsable, [mescoursespouurlaplanete.com](http://mescoursespouurlaplanete.com)

Noël est une période de surconsommation, où l'impact sur l'environnement augmente considérablement. En dématérialisant ses cadeaux, chacun limite la production de déchets liés à l'emballage et au transport. Mais on peut aussi retrouver les valeurs

**PARTAGER PLUTÔT QU'ACHETER POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

du partage, en profitant de ce moment de fête pour donner de son temps, en offrant un dîner préparé à la maison, un cours de cuisine, une garde d'enfants, une journée de bricolage... Enfin, ceux qui ne souhaitent pas recevoir de cadeau peuvent signer un « certificat d'exemption de cadeau », à fabriquer soi-même ou à télécharger sur notre site, indiquant à leurs proches qu'ils préfèrent un moment de complicité, par exemple, à un cadeau dont ils n'ont pas l'usage.

Getty Images/Thinkstock/Photo121